ACTION

Ensemble contre le moustique tigre (Contrat Local de Santé)

Nature et Santé Santé-Environnement

Mots clés
moustique tigre

Mise à jour de cette page :
17/02/2021

Personne contact

Laurie
Pierre
Coordinatrice Santé
laurie.pierre@saintmartindheres.fr

Adresse

ville de Saint-Martin-d'Hères
5 rue anatole france
38400 Saint-martin-d'hères
France

Consulter la carte

Porteur

- Direction Hygiène Santé Ville de Saint-Martin-d'Hères *38400 Saint-Martin-d'Hères*

Fiche action 12 du Contrat Local de Santé de Saint-Martin-d'Hères
Axe 4 : Valoriser les actions en santé environnement

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Comprendre la santé environnementale, réagir, prévenir.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS : Agir sur la mobilisation de tous pour limiter la prolifération du moustique tigre.

ACTIONS

EN DIRECTION DES HABITANTS :

- Fédérer divers groupes d'habitants déjà existants pour créer un collectif appelé “sentinelles de la santé”
- Sensibiliser et former les habitants aux bons gestes pour limiter le nombre de gîtes larvaires et ainsi circonscrire la quantité de moustiques adultes dans l'environnement
- Élaborer et mettre en place des actions et des expérimentations sur le territoire avec “appel à mobilisation”
- Diffuser des outils existants ou créés par le collectif en prenant en compte tous les supports de communication actuels
- Mobiliser les urbanistes dans la prise en compte des aménagements favorisant le développement des moustiques

EN DIRECTION DES ENFANTS :

- Prendre appui sur les programmes scolaires concernant l'environnement et la préservation de la biodiversité et utiliser l'outil de la mallette pédagogique élaborée par l'EID et l'ARS pour sensibiliser le jeune public et les familles aux bons gestes et à la gestion des espaces de vie en extérieur.
- Organiser des séances d'animation dans les classes des écoles de la ville avec des animateurs de l'EID.
- Organiser des séances d'animation durant les temps périscolaires et les classes vertes avec les animateurs “nature” de la ville

PARTENAIRES :

- Grenoble-Alpes Métropole
- Département de l'Isère (D.A.M.)
- Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD)
- Associations environnementales
- Bailleurs sociaux
- Habitants

 licence Creative Commons CC BY + SA

- Éducation nationale

Les difficultés rencontrées et/ou les réussites à valoriser

Points positifs à valoriser :

- Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge avec des outils adaptés (mallette pédagogique)
- Implication des habitants dans la réalisation des actions
- Mise en place de nichoirs à mésanges et gites à chauve-souris
- Importance du réseau partenarial

Point à améliorer / vigilance :

- Mobiliser les usagers dans le temps pour une transmission des bons gestes à adopter.

Informations sur l'action

Publics/participants

— Tout public

Date de réalisation / période de réalisation

— mer 01/01/2020 - 12:00 - dim 31/12/2023 - 12:00

Parties prenantes, partenaires du projet ou de l'action

— Direction Hygiène Santé Ville de Saint-Martin-d'Hères

Financeurs

— Direction Hygiène Santé Ville de Saint-Martin-d'Hères